

COMITE TECHNIQUE
REUNION DU 4 OCTOBRE 2022
PÔLE STRATEGIE REGIONALE
PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA DIRECTION REV 3
RAPPORT POUR AVIS

1 Contexte

Rev3 est une dynamique d'acteurs, propre à la région Hauts-de-France, de nature à apporter réponse à la conjonction de plusieurs défis :

- la transition énergétique, en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétiques, en promouvant les énergies renouvelables et en trouvant des solutions en termes de stockage de l'énergie et de réseaux intelligents,
- la transition économique, en visant le déploiement de nouvelles activités, créatrices de valeur ajoutée et pourvoyeuses d'emplois,
- la transition technologique, en faisant en sorte que les innovations en cours et à venir aident au mieux le développement économique.

Fédérant les efforts de plusieurs catégories d'acteurs (entreprises, milieux professionnels et consulaires, collectivités territoriales, établissements de formation et de recherche, etc.), rev3 est principalement portée par la Région, en coordination avec la CCI – Hauts-de-France et l'ADEME.

Au sein des services régionaux, c'est la DTRI (Direction « Troisième révolution industrielle »¹) – laquelle résulte de la fusion entre la Mission TRI et la DCAE² en 2019 – qui est chargée :

- d'aider à la définition de la stratégie en matière de rev3,
- d'accompagner – techniquement et financièrement – les projets dans les domaines constitutifs de rev3, notamment les innovations énergétiques, l'économie circulaire, la territorialisation de rev3,
- d'assurer un certain nombre de missions transversales : suivi-évaluation, établissement de référentiels-ressources, prospective rev3...
- et plus largement, de favoriser le déploiement de rev3 dans les Hauts-de-France et d'incorporer rev3 dans les politiques régionales.

À cet égard, une intensification de cette double mission a été voulue par l'Exécutif régional, au point d'élever rev3 au rang de « marqueur du mandat 2022-2027 ». Cette ambition politique a donné lieu à deux prolongements importants s'agissant des politiques régionales et de l'organisation des services de la Région :

- la feuille de route 2022-2027 de l'Équipe de Direction Générale, qui appelle à faire de rev3 un « outil de transformation de toutes les politiques publiques »,
- le projet de réorganisation générale des services de la Région, qui inclut la création d'un Pôle « Stratégie régionale » dont la DTRI serait, tout ou partie, une composante, en articulation avec l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, la Direction Europe, la Mission de l'UE à Bruxelles et la Direction des Relations Internationales.

2 Méthodologie de concertation

¹ Autre nom de rev3

² Direction Climat Air Énergie

Le Comité technique du 28 février 2022 a posé le principe de la création d'un Pôle en charge des missions stratégiques transversales et notamment l'ambition de faire de rev3 le marqueur du mandat et le fil rouge de l'ensemble des politiques publiques régionales. Un processus de concertation a ainsi été lancé au sein de la DTRI, dans la suite de ce CT du 28 février, processus qui a privilégié, tout au long des 4 mois de la démarche, l'écoute, le partage, la construction collective et la transparence, dans la conduite des travaux.

Ce processus s'est décliné de la façon suivante :

- un séminaire dédié du Comité de direction (CODIR) le 3 mars : cette première séance a permis d'identifier et de partager les grands enjeux et de définir en équipe les modalités de travail collectif et de concertation,
- un premier séminaire de la direction le 26 avril : il s'agissait de procéder à un état des lieux de l'existant,
- un second séminaire de la direction le 2 juin : il s'agissait d'approfondir et de « tester » différents scénarii d'évolution de l'organisation,
- un dernier séminaire de la direction le 30 juin : il s'agissait de restituer les arbitrages rendus en termes d'évolution de l'organisation de la DTRI et de répondre aux questions posées à ce stade.

3 Enseignements de la concertation

Cette phase de concertation, qui s'est déroulée sur une période de 4 mois, a permis de faire ressortir les enseignements suivants :

- la volonté politique, traduite dans la Feuille de route de l'équipe de Direction Générale, elle-même déclinée par Pôle, de diffuser rev3 dans l'ensemble des politiques régionales et d'en faire le *marqueur* du mandat, s'inscrit en cohérence avec la création du Pôle Stratégie Régionale. Le positionnement de la DTRI au sein de ce Pôle est apparu pertinent et doit permettre de traduire l'ambition transversale de la démarche, en accompagnement de l'ensemble des Pôles, opérationnels et fonctionnels, et des directions afférentes,
- la volonté politique d'accompagner les territoires et acteurs de la région et de les entraîner plus largement dans la démarche rev3, dans une logique de *massification*, relève également d'une approche transversale et nécessairement complémentaire avec la déclinaison territoriale des politiques de la Région, elle-même impactée par le marqueur rev3. Ainsi, cette déclinaison territoriale de la Feuille de route rev3 conforte la cohérence d'un positionnement de la DTRI au sein du nouveau Pôle Stratégie Régionale,
- la mobilisation, au sein dudit Pôle, d'une grande partie des agents traitant des questions énergétiques, afin de nourrir la définition d'une Feuille de route de l'énergie et de saisir l'opportunité de la mise en place du Comité régional de l'énergie, impacte logiquement la DTRI au titre de sa compétence en termes d'innovations énergétiques et justifie également le positionnement de la DTRI au sein du nouveau Pôle Stratégie Régionale,
- enfin, les enjeux relevant de la Feuille de route pour le développement de l'économie circulaire, adoptée en séance plénière du 19 novembre 2020, requièrent, dans une large mesure, un changement de modèle de développement économique. En conséquence, afin de consolider et d'enrichir la mise en œuvre de cette ambition au cœur même des politiques de développement économique de la Région, il est apparu pertinent de maintenir ce volet au sein du Pôle Travail, Entreprises et Emploi et plus

particulièrement de la nouvelle Direction de la transformation de l'économie régionale, qui portera une approche intégrée autour des enjeux de filières, d'innovation et d'économie circulaire.

En conclusion, la DTRI – dans le périmètre et la structuration qui seront les siens – devra tout particulièrement tenir le rôle d'aide à l'intégration de rev3 dans les politiques, les dispositifs et les procédures internes aux services régionaux. Pour ce faire, elle s'appuiera :

- sur un mode d'articulation particulier avec les autres Directions, internes au Pôle Stratégie régionale et hors Pôle,
- sur la conception et la mise en œuvre d'outils méthodologiques appropriés.

4 Ajustements organisationnels

Compte-tenu des enseignements de la concertation et en cohérence avec les priorités de la Feuille de route de la Direction Générale, les ajustements suivants sont proposés :

- positionnement de la DTRI au sein du nouveau Pôle Stratégie régionale afin
 - o d'une part, de décliner la priorité donnée au marqueur rev3, tant à l'interne en lien avec l'ensemble des politiques régionales, qu'à l'externe en accompagnement des territoires,
 - o et d'autre part, de contribuer à la Feuille de route de l'énergie, via le service Innovations énergétiques,
- ajustement du nom de la direction : la DTRI devient la DREV3,
- renforcement de la Cellule support de la DTRI, rattachée à la Direction, par le transfert de 2 supports de poste de chargés de mission vacants et non pourvus depuis plusieurs mois (l'un rattaché à la Direction, l'autre au service Innovations énergétiques),
- transformation de ces 2 postes de chargé de mission en postes de Responsable de projet, au regard des missions qui leur seront confiées en termes de transversalité interne et de mise en œuvre des outils dédiés (COFIL rev3, Feuille de route rev3 par Pôle, revue de projets par Direction, animation de référents rev3 dans les Pôles/Directions, mise en œuvre d'un programme de sensibilisation/formation, « marquage » rev3 de l'ensemble des délibérations concernées...),
- transformation d'un poste de Responsable de projet de la Cellule support en poste de Conseiller technique au regard des missions spécifiques confiées par la direction,
- ajustement du nom de la cellule support qui devient cellule support de l'intégration rev3,
- transfert d'un support de poste de catégorie B rattaché à la direction de la DTRI vacant depuis plusieurs mois et non publié vers le SAF de la nouvelle direction des entreprises du PTEE,
- rattachement du service Economie circulaire à la nouvelle direction de la transformation de l'économie régionale du PTEE.

Direction Troisième Révolution Industrielle

Cellule support

3 Responsables de projet (A)

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)
1 Directeur/trice adjoint/e (A) (Manager de direction)
1 Conseiller/e technique (A)
1 Chargé/e/ de mission (A)
1 Assistante de direction (B)
1 Gestionnaire administrative et financière (B)

Pour information, contrats de projet :
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 30/04/2021

Supports postes permanents : 48

Pour info, contrats de projet : 3

SERVICE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

4 Responsables de projet (A)

2 Chargé/e/s de mission (A)

1 Gestionnaires administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistante administrative (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Gestionnaires administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

6 Responsables de projet (A)

4 Chargé/e/s de mission (A)

Pour information, contrats de projet :
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)

SERVICE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

2 Gestionnaires administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

6 Responsables de projets (A)

2 Chargé/e/s de mission (A)

Pour information, contrats de projet :
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)

L'ensemble du service économie circulaire est transféré à la direction de la transformation de l'économie régionale

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Cadre administrative et financier/ère (A)

5 Gestionnaires administratifs/ves et financier/ères (B)

Direction Rev3

**HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CT DU 03/10/2022**

Supports postes permanents : 36

Pour info Contrats de projets : 1

Cellule support de l'intégration rev3

4 Responsables de projet (A)

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)
1 Directeur/trice adjoint/e (A) (Manager de direction)
2 Conseiller/e technique (A)
1 Gestionnaire administrative et financière (B)

SERVICE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

4 Responsable/s de projet (A)

2 Chargé/e/s de mission (A)

1 Gestionnaire/s administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant/e administratif/ve (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Gestionnaire/s administratif/ve/s (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

6 Responsable/s de projet (A)

3 Chargé/e/s de mission (A)

[Pour information, contrats de projet :](#)
1 Chargé de mission REACT'EU (B-CP)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Cadre administratif/ve et financier/ère (A)

5 Gestionnaires administratif/ves et financier/ères (B)